

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Délibération n° CFVU 20200528_07 IAE : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens

Vu la délibération n° CFVU 20200416_02 de la CFVU du 16 avril 2020, concernant Les principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'échelle de l'université de Poitiers ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_06 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la seconde chance ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_10 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la déclinaison des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'IAE ;

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19, les modalités d'aménagement de la seconde session des examens 2019-2020 de l'IAE seront celles annexées.

Décompte des voix : La mesure est adoptée

Décompte des votants : 30

Pour : 26

Contre : -

Abstention : 4

Fait à Poitiers, le 28/05/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 29/05/2020

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

7. IAE : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens.

Licences Professionnelles

	Aménagement des MCCC
LP Commerce et Distribution	Pas de seconde session prévue dans les MCC

Licences Générales

	Aménagement des MCCC
LICENCE ECONOMIE GESTION	
L3 Parcours Gestion	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
L3 Parcours CCA	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
L3 Parcours ICE	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
L3 Parcours Gestion EAD	Maintien de la session 2 rappel: Neutralisation de l'UE 5 – Anglais)

Masters

	Aménagement des MCCC
	Suppression de la note plancher pour tous les masters
Master CCA	
M1 CCA	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 CCA	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
Master CGAO	
M1 CGAO	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 CGAO	Maintien de la seconde session. 1 épreuve commune par UE
Master CO	
M1 CO	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 CO	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
Masters FINANCE	
M1 FIN	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 PARCOURS FIF	Maintien de la seconde session. 1 épreuve commune par UE
M2 PARCOURS GF	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC Neutralisation des partiels : <ul style="list-style-type: none"> - Fiscalité des opérations financières UE3 S5, - Audit fiscal UE 4 S5 - Méthodologie de l'ingénierie fiscale UE5 S5 - Grand oral UE 5 S5 - Cas de synthèse UE 5 S5.

Master IE	
M1 IE	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 IE	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
Master GRH	
M1 GRH	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 GRH FI	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 GRH FC	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
Master MAE	
M2 MAE - FI	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 MAE - FC	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC

MASTERS MANAGEMENT&COMMERCE INTERNATIONAL	
M1 MCI	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 CI	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 CI SEGONZAC	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC Neutralisation du contrôle de technique douanière.
M2 MIM	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 MI	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
MASTERS MARKETING VENTE	
M1 MV POITIERS	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M1 MV NIORT	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M1 MV ANGOULEME	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC

M2 MSN - POITIERS	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 MPM NIORT	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 DCP ANGOULEME	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
M2 MPJ ANGOULEME	Maintien de la seconde session. Pas de changement des MCC
Masters EAD	
M1 FIN	Maintien de la session Pas de changement des MCC Neutralisation de la matière "Anglais UE5".
M1 MCI	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC
M2 MI	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC
M2 CI	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC
M2 MAE	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC Neutralisation de l'UE9 "Anglais".
M2 IE	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC
M2 FIF	Maintien de la session 2 Pas de changement des MCC